

# CAPa Jardinier Paysagiste



Le CAPa Jardinier-paysagiste est un diplôme de niveau III, délivré par le ministère de l'agriculture. Le jardinier Paysagiste réalise des opérations d'aménagement et d'entretien de jardins privés ou d'espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés. Les travaux sont réalisés sous le contrôle de la hiérarchie.

## PUBLIC CONCERNE :

---

- Être âgé de 16 à 29 ans ou avoir 15 ans et sortir de 3<sup>ème</sup>.

## PREREQUIS, MODALITES D'ACCES

---

- Disposer des capacités physiques requises
- Le sérieux et la motivation professionnelle sont des atouts majeurs.

## OBJECTIFS :

---

- Obtenir une qualification professionnelle (Le diplôme de CAPa Jardinier Paysagiste de niveau III)
- Se former à l'entretien et à la création d'aménagements paysagers.
- Se former à l'entretien du matériel et d'équipements.



## CONTENU DE LA FORMATION

---

- Matières Professionnelles
  - MIP - Module d'initiative professionnelle : la végétalisation des espaces urbains
  - MP1 - Insertion du salarié dans l'entreprise
  - MP2 - Maintenance des matériels
  - MP3 - Mise en place d'aménagements paysagers
  - MP4 - Travaux d'entretiens paysagers
- Matières Générales
  - MG1 : Agir dans des situations de la vie sociale
  - MG2 : Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle
  - MG3 : Interagir avec son environnement social

## METHODES MOBILISEES :

---

- Cours en salle de formation avec prise en compte du vécu en entreprise
- Travaux pratiques et mises en situation dans un atelier équipé et un parc de 4,5 hectares
- Formation alternée de périodes à la MFR et de périodes de stage.

## DELAIS D'ACCES, DUREE ET DATES

---

- La formation CAPa JP démarre en septembre, elle dure 24 mois  
Partagés entre le CFA (910 heures) et l'entreprise (5 semaines de congés payés par an)
- Les contrats d'apprentissage peuvent être signés dès le mois de juillet précédent l'entrée en formation
- Cette formation débute en septembre 2022

## TARIF(S)

---

La formation est totalement prise en charge par l'OPCO.

Les frais de déplacement et d'hébergement et de restauration sont à la charge de l'apprenti.

## ÉVALUATION ET QUALIFICATION :

---

La validation du CAPa Jardinier-paysagiste s'effectue selon 2 modalités distinctes :

- 80 % sous forme de contrôle continu en cours de formation
- 20 % au cours des épreuves terminales



## PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES :

---

- Insertion professionnelle en tant qu'Ouvrier Paysagiste
- Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers
- Brevet Professionnel Travaux Paysagers
- Spécialisation vers la Formation CS Elagage

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

---

- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap

## CONTACT

---

Manon LECLERC, formatrice

Tél. : 02 35 20 05 08

Mél : [mfr.la-cerlangue@mfr.asso.fr](mailto:mfr.la-cerlangue@mfr.asso.fr)

[manon.leclerc@mfr.asso.fr](mailto:manon.leclerc@mfr.asso.fr)